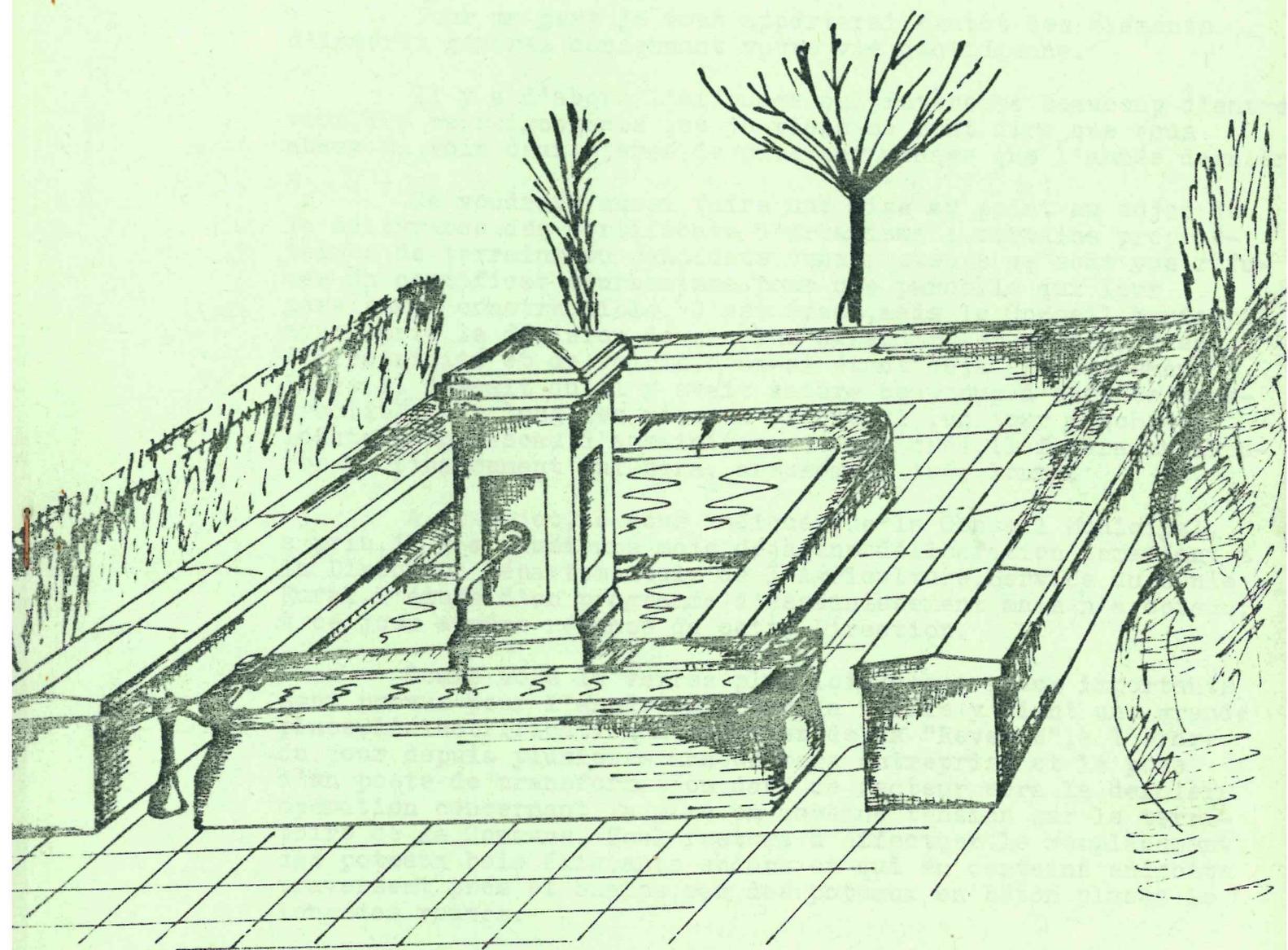


BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CHENEBIER

N° 2



La Fontaine des "BUISSENOTS"

1982

Tierres
G.

Le Mot du MAIRE

Voici venu le deuxième bulletin municipal, vous l'attendiez certainement depuis longtemps.

Il vous apportera des renseignements proches et lointains, les amateurs d'histoire et d'antiquités y trouveront d'utiles enseignements.

Pour ma part je vous apporterai plutôt des éléments d'intérêt général concernant votre vie quotidienne.

Il y a d'abord l'affouage qui intéresse beaucoup d'entre vous, des renseignements que je tiens me font dire que vous aurez un, voir deux stères de plus par ménage que l'année dernière.

Je voudrais aussi faire une mise au point au sujet de la délivrance des certificats d'urbanisme ; certains propriétaires de terrains ou candidats constructeurs se sont vus refusés un certificat d'urbanisme pour une parcelle qui leur paraissait constructible. C'est exact, mais le Conseil Municipal ayant pris la décision de ne plus agrandir les réseaux d'eau, d'électricité et de voirie, ceux-ci étant déjà excessivement longs, il jugeait qu'il y avait encore beaucoup d'espaces constructibles le long des réseaux et que si, un jour proche ou lointain, un réseau d'assainissement est créé, il faudra en assurer le financement qui sera, assurément très lourd.

A ce sujet, je vous indique, que le Conseil Municipal, a pris, il y a plusieurs mois déjà, une délibération demandant à la Direction Départementale de l'Agriculture, Service du Génie Rural, l'étude d'un programme d'assainissement mais n'a obtenu, à ce jour aucune réponse de cette Direction.

Comme vous le verrez plus loin, des travaux importants sont prévus pour l'année en cours, la voirie y tient une grande place, l'électrification du quartier de la "Revenue", à l'ordre du jour depuis plusieurs années sera entreprise et la pose d'un poste de transformation dans ce secteur sera la dernière opération concernant la mise en moyenne tension sur le territoire de la Commune. Seul restera à effectuer le remplacement des poteaux bois existants encore et qui en certains endroits traversent prés et champs, par des poteaux en béton placés le long des routes.

Bien d'autres choses pourraient être dites, pourraient être faites, agir dans tous les domaines, tel est l'objectif du Conseil Municipal.

Seule freine ses ambitions, la situation financière car il en est exactement d'une Commune comme d'un ménage ; il faut un budget en équilibre.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les délibérations du Conseil Municipal des 10 Février 1968 et 15 Novembre 1970 et l'arrêté préfectoral du 22 Décembre 1970 autorisaient un dépôt d'ordures ménagères forestier qui existe actuellement à la "NOIX LOCHARD".

Le Conseil Municipal refusait d'adhérer au syndicat de traitement d'ETUEFFONT (lors de sa création en 1972) pensant qu'un ramassage serait mis sur pied au niveau du canton d'HERICOURT.

Des ordures de tout ordre déposées de façon anarchique par des habitants de la commune et des communes voisines ; une certaine forme de pollution commençant à se faire sentir au niveau de l'étang de la "NOIX LOCHARD" attenante au dépôt, il apparaît urgent de faire disparaître cet insalubre endroit.

Après plusieurs démarches municipales : une délégation municipale se rendait en 1981 à BELLAY (Ain) pour voir fonctionner un auto-incinérateur de construction récente.

Une réunion cantonale d'informations eut lieu le 30.01.82 à la Mairie d'HERICOURT qui permit le même jour la création d'un syndicat intercommunal d'étude pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères. Le bureau élu par l'ensemble des communes présentes, a été chargé d'effectuer une étude financière dans les meilleurs délais.

Au niveau du ramassage le bureau syndical réuni le jeudi 4 Février 1982 a décidé avec le concours des municipalités d'effectuer deux tests de ramassage à un mois d'intervalle ; ceci avec la participation du service des ordures de la ville d'HERICOURT (pour CHENEBIER le Samedi 6 Mars et le Samedi 3 Avril 1982). Il est en effet nécessaire de connaître un certain nombre de renseignements utiles dans chaque commune afin que l'étude financière soit la plus précise possible (tonnage, kilométrage parcouru, temps de collecte, problèmes particuliers etc ...)

Au niveau du traitement de ces déchets, deux possibilités sont actuellement à l'étude :

- la première avec un auto-incinérateur à chargement indirect dont le prix du traitement pour 4000 tonnes annuelles s'élève à 78 F la tonne. (amortissement emprunt + frais d'exploitation compris). Mais quelle sera la commune qui voudra accepter cet incinérateur ?
- la seconde serait d'adhérer au district urbain de MONTBELIARD qui a fixé lors de sa dernière réunion du 18 Janvier le prix du traitement des déchets à 148 F la tonne (fonctionnement et amortissement compris).

CHENEBIER Arr. de LURE Canton d'HERICOURT

CHENUBIEZ en 1134-1161 ,CHENUBIZ en 1189-1209 , CHENEBIE en 1573-1630.

Etymologie obscure, à rapprocher des villages voisins FRANEBIER (disparu) et CHATEBIER. Les graphies anciennes laissent penser qu'il pourrait s'agir de l'ancien français "biez" (devenu "bief" en français moderne), désignant un canal d'irrigation ou d'amenée d'eau à un moulin. (SUCHAUX rappelle d'ailleurs que le nom du ruisseau de CHENEBIER s'appelle localement le "Bie". Mais il n'arrose pas les autres parties du village. Quant à la première partie du mot, le rapprochement avec le chêne et le frêne reste hypothétique, quoique possible.

Superficie totale 905 hectares? Altitude = 300 mètres

Surface boisée 454 hectares.

A l'Est, vallée de la Lizaine dirigée Nord-Sud. Deux autres vallons orientés Ouest et Est la rejoignent. Finage accidenté et en toutes expositions.

Il est de tradition constante à CHENEBIER qu'il y a eu jadis sur son territoire un monastère, dont on croit retrouver les restes dans les fondations solides et étendues que l'on a fréquemment découvertes au voisinage du temple actuel et non loin d'une propriété qui s'appelait "Le Carmier". (Le Caberet)

Il est possible que les moines cisterciens de Bithaine aient eu en ce lieu une grange pour l'exploitation du domaine qu'en 1150, Hugues, Sire de Granges, leur avait donné, c'est à dire, tout ce qu'il possédait à Chenebier ainsi qu'à Frenabie, village disparu vers le début du 14 ième siècle et dont le territoire a été réuni à Etobon. Les religieux y envoyèrent quelques-uns d'entre eux pour l'administrer; ceci n'implique nullement qu'ils y aient fondé un prieuré ou un autre établissement monastique.

Hugues, Sire de Granges, était alors vassal du Comte de Montbéliard, suzerain de Chenebier, lequel donna ensuite le village en fief à des gentilshommes qui en prirent le nom. Les deux derniers connus sont Philippe de Chenebier, Chevalier (vers 1270) et Jean, Ecuyer, qui, en 1308, vendit à Renaud de Bourgogne, Comte de Montbéliard tout ce qu'il tenait à Chenebier, tout en demeurant son féal pour tout ce qu'il tenait de lui à Chagey. Chenebier fut distrait du domaine direct du Comte de Montbéliard lors du partage de la succession du Comte Renaud en 1332; il entra dans la Seigneurie d'Hericourt en 1347.

La guerre de dix ans et la peste de 1635 décimèrent le village; des 25 feux de 1635 il n'en restait plus que 8 en 1638 (38 hab.) Le terroir était en friches pour plus des deux tiers. Un document des archives de la Haute-Saône intitulé "Mémoires de ceux qui ont établi des maisons dans les champs de Chenebier" (1754) explique la dispersion des maisons sur le territoire. On peut la rapprocher de l'abandon progressif des pratiques communautaires pendant le 18 ième siècle et en particulier de celle de construire "Entre les quatre Croix" qui limitaient le village groupé; fait agraire commun à tous les villages anciens du nord et de l'est de la France. Ces Croix, généralement placées autant que faire se pouvait aux quatre coins du village, en délimitaient la circonscription à l'intérieur de laquelle ceux qui y résidaient étaient considérés comme habitants, jouissant des libertés et des immunités particulières.

Sur une lisière escarpée de la forêt de Perchelle et près du chemin de Chagey, s'ouvrait l'entrée d'une grotte appelée "Trou de la Baume". C'était un boyau de 100 mètres de long sur 0,60 m de largeur moyenne et une hauteur qui variait de 0,70 m à 8 m. Des stalagmites, des blocs de forme rectangulaire qui provenaient du faite et des parois ont rendu son sol inégal. Beaucoup de stalactites d'une blancheur éblouissante décoraient la grotte mais la verrerie de la Saulnaire en a fait enlever plus de 70 000 Kg en 1834 et 1835. Monsieur THIRRIA n'a trouvé aucun indice de terrain diluvien ni d'ossements fossiles dans la grotte de Chenebier qui, hélas n'existe pratiquement plus au lieu dit "La Marbrière".

On remarque encore, paraît-il, des galeries souterraines, l'une à la "Pierre à Feu" et deux autres en "Réssille".

En 1860, le sieur Tisserand a entrepris l'exploitation d'une carrière de marbre madréporique située près du "Trou de la Baume". Ce marbre, à base de pétrification de corps organiques, effraie un aspect remarquable. Des blocs d'assez grandes dimensions en ont été extraits à grands frais, et dirigés sur Besançon, Dijon et Paris. Plusieurs savants en ont fait l'éloge et vanté la richesse mais le manque de fonds a fait abandonner l'entreprise.

(Extrait du Dictionnaire des Communes de la Haute-Saône).

ETAT-CIVIL , Année 1981

<u>Naissances</u> :	GAUER Marie-Paule Micheline Marthe	le 8 Janvier
	GOISET Rudy Cyril	le 25 Février
	ROY Kévin André	le 3 Mars
	CHAPUIS Yann Richard	le 29 Mai
<u>Mariage</u> :	ROY Hubert Raymond Gabriel (le 2 Mai
	LHOMME Fabienne Marie-Christine)	Roberte
<u>Décès</u> :	LOMBARD épouse HUGUIN Marie	le 11 Janvier
	METTETAL Robert Alfred	le 14 Janvier
	BOUVEROT Aimé Edouard	le 11 Mars
	MICHEL Régine Jeanne	le 9 Novembre

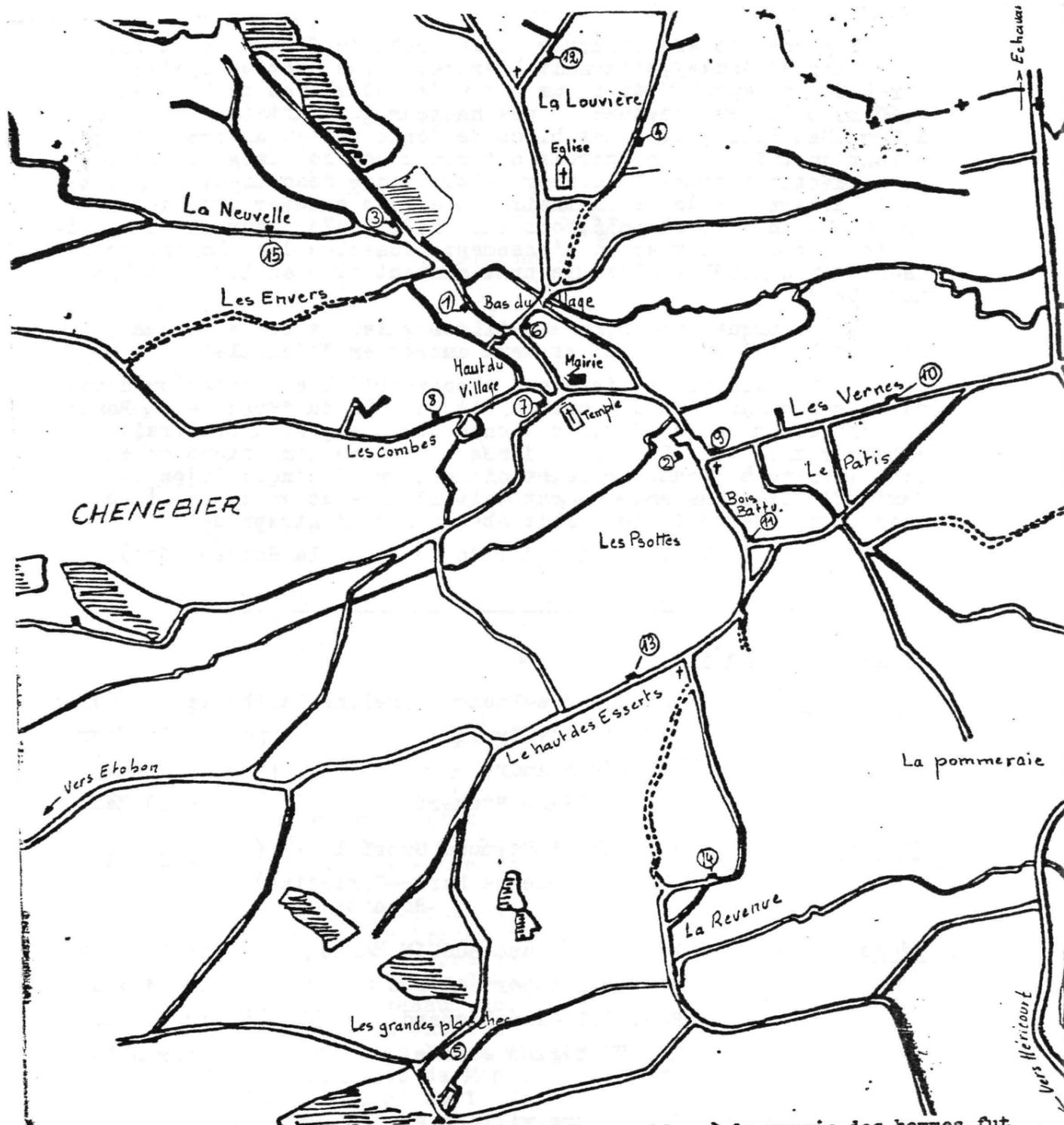
Bienvenue dans notre village à :

Monsieur et Madame DELAPLACE et leur petit Franck et à Monsieur et Madame GIRARDO et leurs trois enfants, Frédérique, David, Christel.

Le secrétariat de mairie est ouvert les mardi et samedi de 9 à 11 H et le jeudi de 14 à 16 H.

Les "Adultes" qui désirent se faire vacciner contre le Tétanos peuvent se faire inscrire en mairie, si possible avant le 10 Mai 1982. La vaccination est entièrement gratuite.

NOS FONTAINES



L'eau, un des éléments indispensables à la survie des hommes, fut un facteur déterminant de la vie communautaire.

Dans un premier temps par nécessité, les hommes se sont installés, là où il y avait de l'eau en abondance.

Puis ils ont aménagé les sources en fontaines, qui deviennent un lieu privilégié de rencontre, abreuvoir, lavoir (où chaque famille avait sa place et sa planche).

L'accroissement de population et le phénomène communautaire aidant, il a fallu aller chercher plus loin l'apport d'eau nécessaire à la population. C'est la fin du 18ème, c'est le temps des fontaines alimentées par des canalisations venant de captages, parfois très éloignés des lieux d'habitation.

Voici maintenant un inventaire des travaux réalisés aux fontaines de Chenebier. Les recherches effectuées aux archives n'ont pas permis de remonter à 1774

Avant 1774 : Fontaines dites "romaines", c'est-à-dire avec une construction en pierre de taille rappelant les fontaines romaines. En réalité ces fontaines ne doivent pas être antérieures au XVème siècle.

Ces fontaines sont aménagées sur des sources

- fontaine dite "du patin" située en bas de la Nouvelle repère 1
- fontaine des "Psottes" repère 2

1794 : - Adjudication de travaux pour les fontaines de Chenebier (sans précisions).

Dans ces travaux il faut certainement classer les fontaines aménagées sur des sources.

A l'origine ces fontaines ne sont que des captages maçonnés et ne comprennent ni abreuvoir, ni lavoir.

- fontaine du bas de la Nouvelle - côté chemin de Chauheux repère 3
- fontaine de la Louvière (vers chez Elias) repère 4 (Le lavoir et son conduit d'évacuation ont été reconstruits par la commune en 1882)
- fontaine des grandes planches repère 5

Avant 1828 : La date de construction n'est pas connue, mais le tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Chenebier terminé en 1828 sous l'administration de Monsieur le Comte de Brancas (Préfet) et Bonhotol Jean Georges (Maire) indique l'emplacement de cette fontaine à jet continu avec un abreuvoir.

- fontaine du bas du village repère 6

1894 : Installation d'une fontaine à jet continu avec abreuvoir placée à proximité d'un ancien lavoir abandonné (dont les eaux étaient tarées)

- fontaine du haut du village repère 7

Entre 1894 et 1901 :

Construction du réseau dit des grandes fontaines; la particularité de ce réseau vient du fait que dès l'origine, une partie de l'alimentation des eaux vient d'un écoulement à ciel ouvert et que 3 fontaines et 2 bornes fontaines se partagent les eaux d'une unique canalisation principale, par l'intermédiaire d'un robinet réglable à 3 voies.

- fontaine du haut du village (déjà citée, voir 1894) rep.7
 - borne fontaine des Combes (n'existe plus) rep.8
 - borne fontaine des Vernes rep.9
 - fontaine des Vernes rep.10
 - fontaine du bois battu rep.11
- (Celle-ci a la particularité de pouvoir être alimentée par le réseau d'eau potable communal)

.../...

1901 : Captage de la source Jean Legille et établissement d'une conduite d'eau et d'une fontaine avec abreuvoir et lavoir
- fontaine de la Louvière rep. 12

1904 : Captage des eaux de la source des Buissonots et établissement d'une conduite (80,75 m) en fonte amenant les eaux dans la conduite d'alimentation du village (Cette source se situe sur la commune d'Echavanne Parcelle 8 et traverse les parcelles 7 et 8 sur une longueur de 80 m; le renouvellement du bail avec la commune d'Echavanne s'est fait récemment.
- fontaine de la Louvière (déjà citée - voir 1901) rep. 12
- Il est fréquent que les fontaines portent le nom de la source qui les alimente. Il est possible que le captage réalisé trois ans plus tôt n'alimentait pas la fontaine en période d'étiage et que le nouveau captage ait donné son nom à la fontaine en 1904.
Cela explique sans doute que la fontaine dite des "Buissonots" (située à la Louvière) ait par extension donné son nom à ce quartier, car aucun des anciens plans ne fait état des "Buissonots" sur le territoire de la commune de Chenebier.
- Captage des 4 sources alimentant déjà l'agglomération principale du village et qui coulent à ciel ouvert.
N.B.
Amélioration des captages des sources du réseau dits des grandes Fontaines (déjà cité rep. 7 à 11)

1905 : Captage : - des sources de Perchelle N° 1 et N° 2
- des sources du Grand bois
Le projet réalisé comprend :

- Captage et amenée des eaux de la Perchelle N° 1 avec abreuvoir et lavoir (la source est située à gauche de la patte d'oie de Perchelle
- fontaine du Haut des Esserts rep. 13
- Captage et amenée des eaux de la Perchelle n° 2 avec abreuvoir et lavoir (La source est située dans la Nouvelle Friche un peu au-dessus du pré des chauffeurs
- fontaine de la Revenue rep. 14
- Captage et amenée des sources du Grand Bois avec abreuvoir et lavoir
- fontaine du Haut de la Neuvelle rep. 15

1908 : Construction d'un lavoir avec bassins en fonte devant le presbytère
- fontaine du bas du village (déjà cité voir avant 1828) rep. 6
- Etablissement d'une pompe à la fontaine du quartier des Grandes Planches (déjà citée voir 1794) rep. 5

Il est à noter que mises à part :

- la borne fontaine des Combes (rep. 8)
- la pompe de la fontaine des Grandes Planches (rep. 5)

tout le reste des installations est encore en place et en état de fonctionnement.

En 1981 il a été procédé pour un coût modeste à un remplacement partiel du réseau à ciel ouvert des grandes fontaines par un réseau électrique sur une longueur d'environ 100 mètres.

TRAVAUX REALISES EN 1981

- Réfection de la voirie communale: route de CHATEBIER
Bas de la Revenue, haut des Esserts, route des vieilles loges. 40 000 frs
- Réfection du chemin " champs des moulins 30 000frs
- Réfection de la cour de l'école haut du village 9 500 frs
- Pose d'un aqueduc pour exploitation des coupes 1981 4 500 frs
- Bâtiments communaux:
 - Salle de classe des petits (plâtre , peinture, ponçage plancher) 12 000 frs
 - Préau gros oeuvre 40 000 frs
 - Maison communale (achat + soubassement) 16 000 frs
- Pose de 100 mètres de tuyaux pour capter les eaux de source de 4 fontaines du village 2 500 frs
- Extension du réseau électrique sortie côté ETOBON ainsi qu'un changement de tension 17 000 frs

PROJETS POUR 1982

- Programme de voiries : prévision pour environ 100 000 frs de travaux.
- Renforcement du réseau électrique de la Revenue. Il faut attendre l'inscription à un programme d'Etat par la Direction Départementale de l'Agriculture.
- Achat d'une parcelle actuellement utilisée au terrain de sport.
- Pose de 2 abris Bus en bas du village et en bordure de la route départementale vers le lotissement.
- Achat d'un bac pour récupération du verre.
- Achèvement du préau.

Remarque : Des panneaux d'informations municipales sont en places; Ils peuvent être utilisés par toutes les associations.

I SECTION FONCTIONNEMENT

I° DEPENSES

- Denrées et fournitures: principalement fournitures scolaires(8 000 frs et de bureau (2 000 frs)
- Frais de personnel: permanent (32 500 frs) et temporaire(bûcherons et cantonnier pour 40 000 frs) charges sociales (30 000 frs)
- Impôts et taxes: impôts fonciers (32 200 frs)
- Travaux et Services extérieurs: entretien dans les bois et forêts(4 000 frs) exploitation d'une coupe(18 000 frs)- facture EDF (18 000 frs) - voirie(8 000 frs) - entretien de terrains (4 000 frs)
- Participation et Contingents : Dépenses d'aide sociale(17 000 frs) frais de garderie des bois(21 000 frs)- Syndicat du collège d'HERICOURT(33000 frs) - Maisons forestières (4 000 frs)
- Allocations et Subventions: Taxe sur l'eau(4 000 frs) et subventions aux associations locales (8 100 frs)
- Frais de gestion générale : Fêtes et cérémonies(1 500 frs) - débardage et enlèvement des ordures ménagères(16 000 frs) - frais de PTT(2 000 frs)- indemnité de fonction du maire et des adjoints (27 000 frs)
- Frais financiers: Intérêts de la dette communale(23 200 frs)

2° RECETTES

- Produits de l'exploitation : vente de l'eau (39 000 frs) et taxes d'enlèvement des ordures ménagères (7 000 frs)
- Produits domaniaux: coupes de bois (180 000 frs) - location des droit de chasse (2 200 frs) des immeubles et matériel (5 000 frs)
- D . G . F.: versée par l'état

II SECTION INVESTISSEMENT

I° DEPENSES

- Remboursements d'emprunts: capital de la dette communale(13 500 frs)
- Acquisition de biens, meubles et immeubles: terrain(15 000 frs non réalisés) - bois forêts plantations(10 000 frs) - acquisition de matériel, outillage et mobilier (10 000 frs)
- Travaux de bâtiment et de génie civil: salle communale (14 700 frs) préau (46 000 frs) - voirie (42 730 frs) - changement de tension EDF(16 000 frs) - salle de classe (9 900 frs) - extension du réseau électrique(16 000 frs)

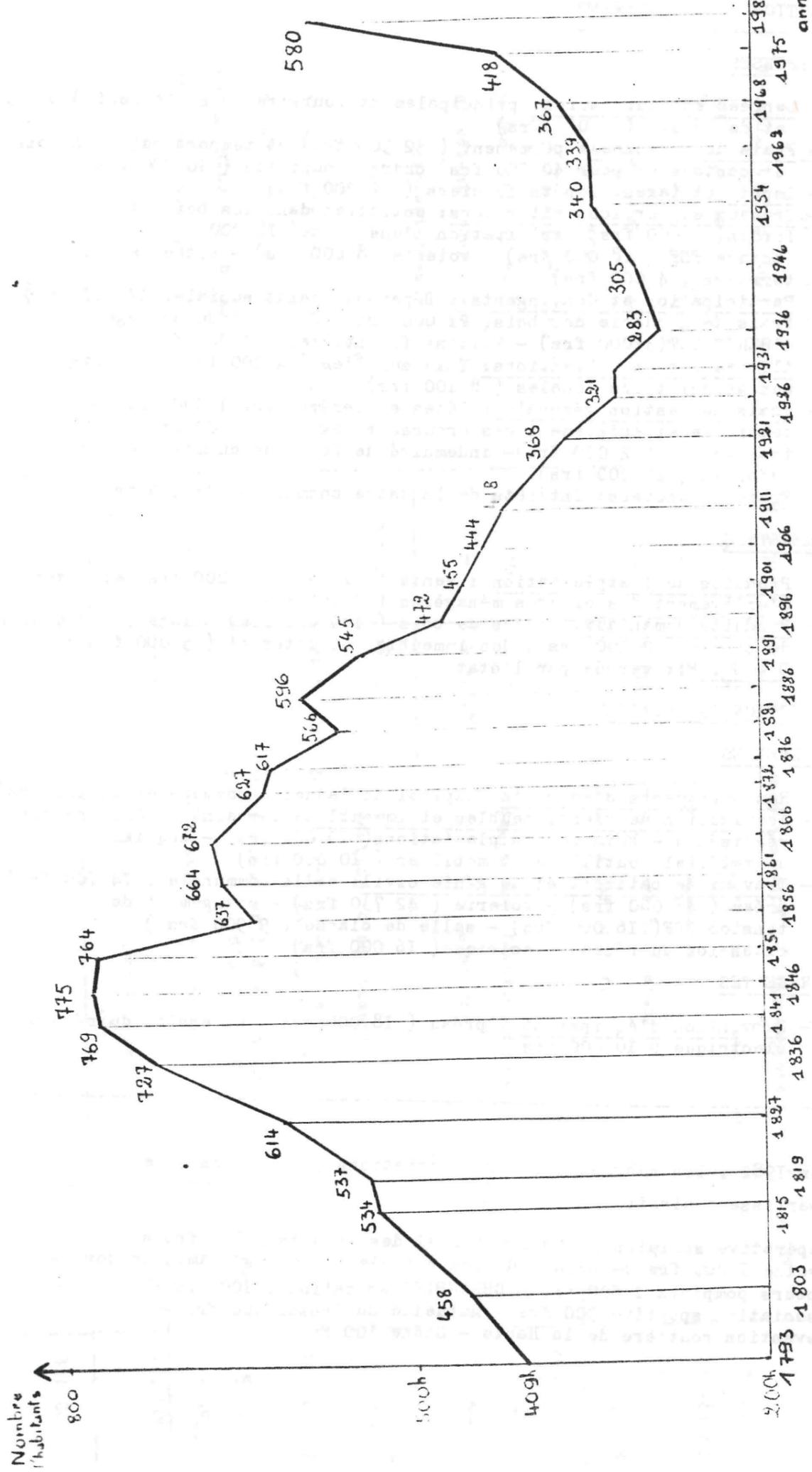
2° RECETTES

- Subvention d'équipement : préau (18 000 frs) extension du réseau électrique (10 000 frs)

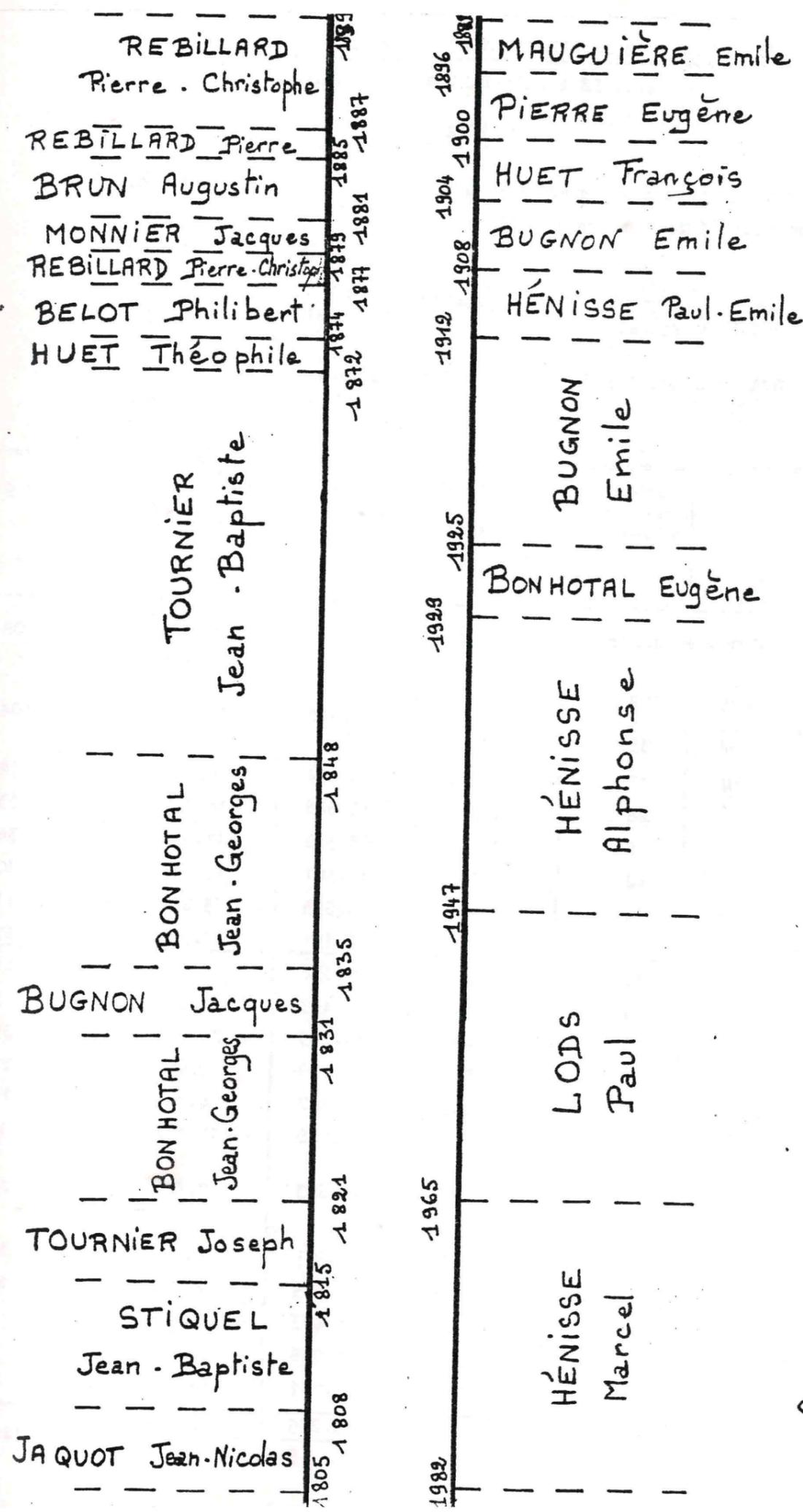
Pour 1982 , les subventions aux associations (9 000 frs) se répartissent ainsi:

coopérative scolaire 3 000 frs (Noël des enfants 2 000 frs et piscine 1 000 frs)- Bureau d'aide sociale 2 300 frs - Amicale des sapeurs pompiers 1 500 frs - CHENEBIER Animation 1 100 frs - Association sportive 900 frs - Mutuelle du trésor 100 frs - Prévention routière de la Haute - Saône 100 frs

DEPENSES	Budget	Budget	RECETTES	
	Primitif	Supplémentaire	Primitif	Supplémentaire
Livrées et fournitures	9 500	2 000	Produits de l'exploitation	37 000
Frais de personnel	108 500	-	Produits domaniaux	152 700
Impôts fonciers et taxes	32 500	200	Produits financiers	20
Travaux et services extérieurs	60 800	6 500	Recouvrements - Subventions	4 200
Participations et contingents	65 500	13 700	Dot. Globale de fonctionnement	192 757
Allocations - Subventions	11 340	1 000	Impôts indirects	4 323
Frais de gestion générale	42 200	7 000	Impôts directs (centimes)	64 000
Frais financiers	24 200	-	Produits antérieurs	-
Charges exceptionnelles	200	85.33	Excédent de fonctionnement de clôture	100 000
Charges antérieures	260	-	Subventions d'équipement	18 000
Prélèvement pour dépenses d'investissement	-	124 514.67	Prélèvements sur recettes fonctionnement	-
2 SECTION INVESTISSEMENT			Participation à des travaux d'équipement	55 200
Déficit d'investissement reporté			Facturation de travaux	-
Remboursements d'emprunts			Déficit d'investissement de clôture	100 000
Acquisition de biens				73 230
Travaux bâtiment				141 000
3 BILAN en fonctionnement et investissement				528 230
	528 230	346 000		346 000



Evolution de la population de 1793 à 1980



Des maires de la commune de 1805 à nos jours.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CONSTRUCTION ET DE GESTION DU C.B.S. D'HERICOURT

- ETAT DE PARTICIPATION DES COMMUNES -

BUDGET 1982

* Participation globale des Communes au Budget	1.125.000
* Cotisation fixe (5 frs par habitant)	- 73.235
Total :	1.051.765
* Cotisation fixe d'HERICOURT (10 % en qualité de Chef-lieu de Canton)	- 105.176
* TOTAL restant à répartir entre les Communes	946.589

Population *	Nombre d'élèves	Cotisation fixe 5 F. par habit.	Au prorata		TOTAL 1 + 2 + 3
			Nbre élève 50 %	Nbre habitants 50 %	
† (Recensement 1965)		1	2	3	
1 - Communes adhérentes au Syndicat					105.176
HERICOURT	8.099	579		Participation forfaitaire Héricourt 10 %	
RYANS	8.606	105	617	43.030	283.518
ECSSUREL	402	33			278.113
BELVERNE	180	13		900	5.974
BREVIILLIERS	564	28		2.820	12.866
CEAGNY	545	36		2.725	18.223
CHAMPEY	603	40		3.015	16.542
CHAVANNES	175	10		875	18.381
CHENEBIER	418	47		2.090	19.483
COISEVAUX	123	16		615	4.595
COUEMONT	80	1		400	21.597
COUSEMANS	680	31		3.400	13.506
BOHEMANS	308	43		1.540	7.352
ENOBON	210	17		1.050	3.974
LEZE	530	24		2.650	2.584
SAULNOT	554	34		2.770	14.245
CORCELLES					
COUVILLARS					
TATEY	275	13		1.375	21.970
TREMOLINS	274	23		1.370	9.951
VERLIANS	85	14		425	6.785
VILLERS S/SAULNOT	125	4		625	17.124
VYANS LE VAL	312	19		1.560	17.124
	14.647	1.030		73.235	473.295
					473.294
					1.125.000
					946.589

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs Pompiers, tient par l'intermédiaire du présent bulletin, à remercier toutes les personnes qui, tout au long de l'année, nous ont montré leur attachement par leur participation aux différentes manifestations que nous avons organisées en 1981, ainsi qu'à la vente des calendriers.

Cela nous a permis de réaliser notre objectif. Comme prévu nous avons acheté un camion. Le modèle n'est pas exactement celui que nous aurions souhaité, mais son aménagement en fourgon tonne pompe est réalisable sans de grosses difficultés.

La transformation du véhicule est déjà commencée, et sera réalisée entièrement par les pompiers. Cela ne se fera pas sans peine, si sans patience, mais nous avons pour habitude d'être persévérants.

Nous espérons que ce véhicule sera opérationnel au plus tôt, et que de ce fait les pompiers bénéficieront d'un outil supplémentaire pour assurer la protection des personnes et des biens.

Nous avons noté également que la municipalité a en étude, un projet pour la réalisation d'un nouveau local. Nous apporterons toute notre attention à ce projet et ne manquerons pas de participer à sa réalisation lorsque toutes les formalités administratives seront passées.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers souhaite que la population puisse par la réalisation de ces projets, compter encore longtemps sur la présence et le dévouement de pompiers volontaires dans notre village.

Sachez aussi que votre reconnaissance active est la seule, mais également la meilleure récompense que les pompiers puissent espérer.

Le Président

ASSOCIATION SPORTIVE DE CHENEBIER
=====

Un club de football, tous les ans, en Mai-Juin, à la fin de la saison, est souvent agité de remous : des joueurs le quittent, d'autres arrivent et en septembre c'est une nouvelle aventure qui commence avec ses moments de passion, de déception parfois après une défaite.

Le nôtre ne fait pas exception et le 4 Juillet 1981, L'Assemblée Générale annuelle élisait un nouveau comité :

Présidents d'Honneur : Monsieur le Maire Marcel HENISSE
et Monsieur Marcel DAREY,
Président : Monsieur Henri CROISSANT,
Vice - Président : Monsieur Alain DUCOTEY,
Secrétaire : Monsieur Michel BECHERAND,
Secrétaire-Adjoint : Monsieur Claude GIRARD,
Trésorier : Monsieur Fernand TESSIER,
Trésorier-Adjoint : Monsieur Michel SEGUIN,
Membres : Mrs Claude CLAUDEL, Marcel CRAMATTE, Robert DUBRET, Bernard LHOMME, Jean-Jacques LODS, René MAIRE, Paul MIOTTO, Jean-ROY.
Arbitre du Club : Monsieur Jany HENISSE,
Entraîneurs : Mrs André BALON et Patrice DUBRET.

Forte de ses 31 licenciés seniors (17 du village) et 16 licenciés cadets (10 du village) L'Association Sportive, CHENEBIER, est représentée en championnat par trois équipes :

- l'Equipe Première jouant en promotion de première division : elle est actuellement bien placée pour monter en première division.
- l'Equipe Réserve en deuxième division : après un bon début de saison, elle est à la peine depuis la reprise. Une plus grande cohésion peut la relancer.
- l'Equipe Cadets qui défend fort bien les couleurs du club.

L'entraînement des joueurs a lieu au terrain, le Mercredi,
- à 16 heures pour les Cadets, sous la direction de Patrice DUBRET,

- à 17h 30 pour les Seniors avec André BALON, qui demande une plus grande assiduité aux joueurs.

=====

PROJETS D'AVENIR :

I AU STADE :

- . Terminer la main courante,
- . Remblayer la berge de la Lizaine,
- . Amener l'eau aux vestiaires.

En ce qui concerne ce dernier point, chacun d'entre nous est conscient des difficultés (et du coût) de sa réalisation qui est du ressort du Conseil Municipal.

Mais cette adduction d'eau au stade, qui nous paraît, à nous footballeurs, déjà indispensable, le deviendra à plus ou moins long terme aux autres associations qui utilisent le terrain de sports pour leurs manifestations, et à la municipalité.

II POUR LE CLUB :

- . L'achat par la commune de deux parcelles (50 ares), nous permettra d'engager la saison prochaine, une équipe de foot à 7, si l'effectif est suffisant.
- . Le 14 Juillet, parallèlement au jeu de quilles, un match, que certains attendent depuis longtemps sera à l'affiche :

VETERANS DE CHENEBIER contre.....

=====

En conclusion, notre Club a son avenir assuré avec les nombreux jeunes qui s'intéressent au football mais pour être plus stable, pour progresser et attirer de nouveaux joueurs, il doit améliorer ses équipements et étoffer son encadrement.

Ce sont les objectifs que les dirigeants en place se sont fixés et espèrent réaliser.

Pour le Comité,

Le Président,

Henri CROISSANT.

C H E N E B I E R A N I M A T I O N

I ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JANVIER 1982

Il y a déjà un an et demi que notre association existe. Depuis, que de chemin parcouru, aussi le vendredi 22 janvier 1982 fut une importante assemblée générale, qui permit:

- 1° - de faire le bilan général de nos activités pratiquées
 - de tirer des enseignements de notre action
 - de faire le bilan financier qui, après étude des recettes et des dépenses s'élève à un crédit de 4.530 F au 10 janvier 1982.

- 2° - de renouveler le bureau exécutif de Chenebier Animation. Après un vote à bulletins secrets, la nouvelle équipe du bureau se compose de:

Président: Gérard PIERRE Vices Présidents: Jacques ABRY
Jehanne MONNERET
Secrétaires: Denise NARDIN Trésorier: Jacques BOISAUBERT
Anna VALENTIN Trésorier Adjoint: Armand FUNCK

- 3° - de définir de futurs projets.

II BILAN DES ACTIVITES ET MANIFESTATIONS:

ACTIVITES REGULIERES HEBDOMADAIRES EXISTANTES:

ACTIVITES	ANIMATEURS ET RESPONSABLES	JOURS	HEURES	ANIMATION	COUT PAR SEANCE
Ping-pong	M. FUNCK M. PIERRE M. FUNCK	mercredi jeudi vendredi	17h30 à 19h 17h30 à 19h30 19h à 21h	Amateur	Gratuit
Ski de fond	M. VALENTIN M. PIERRE M. TESSIER	le dimanche	départ 13h devant la mairie	Amateur	Gratuit
Musique	Mme. MAROLLEAU Mme. VERGON	mardi	17h à 19h	Professeur: Mlle. FOLLIOU	3 F p/heure
Gymnastique	Mme. BOISAUBERT	mercredi	20h30 à 21h30	Professeur: M. ROCHE	5 F p/heure

Nota: Pour les activités payantes:

- les excédents budgétaires s'ils existent donneront lieu à une ou plusieurs séances gratuites en fin d'année.
- les déficits s'ils existent seront couverts par l'association.

MANIFESTATIONS REALISEES EN 1981

- Remontage du local communal
- Feu de la St. Jean
- Soirée Roger Serge
- St. Nicolas
- Fleurissement des fontaines, nettoyage etc.
- Sortie "ski de fond" le 21 février 1982.

MANIFESTATIONS FUTURES

- Soirée bal costumé du 27 février 1982
- Feu de la St. Jean
- Soirée culturelle
- Soirée réalisée en commun avec les autres associations existantes dans la commune
- Fleurissement des fontaines
- Activités pour personnes âgées.

LE LOCAL COMMUNAL

Le démontage et le remontage du local aujourd'hui communal fut la première et la plus longue des activités réalisées par notre association, puisque cette opération devait s'étaler sur pratiquement un an.

III CONCLUSIONS

CHENEBIER ANIMATION propose des activités quotidiennes réservées à la centaine de membres adhérents (personnes ayant plus de 16 ans), auxquels seront proposés le renouvellement des cartes pour l'année 1982. Les enfants de moins de 16 ans, dont un des parents est adhérent à l'association peuvent profiter de nos différentes activités.

Nous tenons à préciser que notre association, avec ses activités, se veut et doit rester complémentaire aux activités existantes et réalisées par les autres associations de notre village.

COOPERATIVE SCOLAIRE

--ooOoo--

Elle est affiliée à la Fédération des Oeuvres Laïques de la Haute-Saône, ce qui lui permet :

- d'assurer tous les élèves de l'école et les membres adultes durant les différentes activités prévues,
- de créer un centre de lecture permanent,
- d'utiliser les services administratifs et techniques (documentation, matériel, etc...) de la F.O.L.

I ACTIVITES PERMANENTES

1 Bibliobus

Cette bibliothèque fonctionne dans la classe de Madame Croissant, avec un choix important de livres venant d'une part de l'ancienne bibliothèque communale ainsi que de dons divers et d'autre part de la F.O.L. qui renouvelle quatre fois par an le stock de livres.

Heures d'ouverture { lundi de 16 h 30 à 17 h
samedi de 11 h 30 à 12 h

Cotisation annuelle 12 F

2 Vieux papiers

L'an passé, 3,5 t ont été ramassées. Pour améliorer la collecte et éviter un stockage gênant chez les particuliers, une matinée hebdomadaire y sera consacrée : le samedi matin.

Nous vous demandons donc de les apporter à l'école de Monsieur Croissant (garage) en paquets ou ficelés de préférence.

Remarques : - pas de plastique
- les personnes ne pouvant les amener le feront savoir aux enseignants qui iront les chercher.

3 Ping-pong

L'acquisition de deux tables de ping-pong par la Coopérative a permis en début d'année scolaire de lancer cette activité pour les élèves du CM 1 et du CM 2, le mercredi matin de 10 h à 11 h 30. Au troisième trimestre, des rencontres amicales avec d'autres écoles sont envisagées.

4 Piscine

Trente-huit enfants de Chenebier et dix-huit d'Etobon se sont inscrits en septembre et suivent le jeudi soir de 18 h à 19 h les séances de natation à la piscine des Résidences de Belfort.

Malgré les augmentations (car, entrées et maîtres-nageurs), les tarifs de l'an passé ont été maintenus : 12 F pour un enfant et 7 F à partir du deuxième de la même famille. Le déficit financier qui avoisine les 4 000 F sera résorbé par :

- la participation de la Coopérative : 1 000 F,
- une subvention communale : 1 000 F,
- une aide d'Etobon (municipalité + coopérative scolaire),
- le bénéfice du jeu de quilles organisé par des parents d'élèves.

Cette année, il aura lieu les 1er et 2 mai.

Si le bilan financier est positif, une ou plusieurs séances gratuites seront offertes en juin.

Le dévouement et le sérieux du groupe de parents et de Monsieur René Muller responsable de cette activité en permettent le déroulement régulier et sans heurts.

II FETES ET MANIFESTATIONS EN 1981

- Fête de l'école au terrain de sports,
- Voyage scolaire à Mulhouse avec la visite du musée du Chemin de Fer et du zoo,
- Jeu de quilles des Parents d'Elèves,
- Exposition "CHENEBIER AUTREFOIS" pour commémorer le centenaire de l'Ecole Publique. Grâce à la confiance et à la participation active des personnes possédant de vieux souvenirs, ce fut une réussite,
- Exposition mycologique en collaboration avec "CHENEBIER ANIMATION",
- Défilé de Carnaval avec les enfants.

III NOS PROJETS EN 1982

- Samedi 3 avril : Soirée diapositives qui sera la rétrospective de plusieurs années concernant voyages scolaires, fêtes de Noël, Carnaval...
- 1er et 2 mai : Jeu de quilles des parents d'élèves pour subventionner l'activité piscine,
- 12 et 13 juin : Kermesse scolaire au centre du village,
- Voyage scolaire au musée de Champlitte.
- Voyage adulte : Week-end à Paris (ou ailleurs)

Cette proposition fera l'objet d'une large information pour savoir si elle est réalisable et en préciser les différents aspects.

Calendrier des fêtes 1982

- 30 JANVIER - Concours de tarot - AS Football -
- 27 FEVRIER - Bal Masqué - CHENEBIER ANIMATION -
- I MAI - Challenge des SAPEURS POMPIERS -
- I et 2 MAI - Concours de quilles - PARENTS d'ELEVES -
- 15 MAI - Soirée Commune organisée par toutes les associations de CHENEBIER -
- 20 MAI - Tournoi de FOOTBALL "CADETS" -
- 6 JUIN - Tournoi de FOOTBALL "SENIORS" -
- 12 JUIN - Concours de quilles - Coopérative Scolaire -
- 13 JUIN - Fête des Ecoles -
- 19 ou 26 JUIN - Feu de la St Jean - CHENEBIER ANIMATION -
- 4 JUILLET - Vente paroissiale - Association Culturelle -
- 11 et 14 JUILLET - Concours de quilles - AS CHENEBIER -
- 13 JUILLET - Soirée dansante - SAPEURS POMPIERS -
- 31 JUILLET - I et 2 AOUT - FETE DE CHENEBIER - SAPEURS POMPIERS -
- 15 AOUT - Concours de quilles - SOCIETE de CHASSE -
- SEPTEMBRE et OCTOBRE - I ou 2 soirées - CHENEBIER ANIMATION -
- 6 NOVEMBRE - Repas en soirée - SAPEURS POMPIERS -
- 13 NOVEMBRE - Repas dansant - ANCIENS COMBATTANTS -
- 4 DECEMBRE - Concours de tarot - Société de chasse -
- 12 DECEMBRE - Goûter des Anciens -